



LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ATHLÈTES PENDANT ET APRÈS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

HICHAM EL GUERROUJ

Représentant CIO • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN FRANÇAIS

Je suis ravi d'être présent à cette séance-débats qui abordera un thème des plus importants dans notre Mouvement olympique, à savoir la vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau. Ce thème soulève cette intime dualité entre la vie professionnelle et la vie sociale des athlètes.

Il est clair que pour chercher à réaliser des performances et atteindre les objectifs records, on doit tenir compte des facteurs sociaux qui entourent l'athlète. Nous avons eu l'occasion de débattre de cette question lors de la tenue du 4^e Forum international des athlètes.

En tant que membre de la commission des athlètes du Comité International Olympique (CIO), permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes vifs remerciements au CIO ainsi qu'à tous les membres de notre chère famille olympique pour avoir contribué fortement à la réussite de cette 4^e édition tenue à Marrakech au mois de mai dernier.

Lors du discours inaugural de la 120^e Session du CIO à Beijing en 2008, le président du CIO a souligné que : « les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO), tout comme le CIO sont là pour servir les intérêts des athlètes ».

Effectivement, les athlètes olympiens sont la raison pour laquelle nous sommes réunis ici à Copenhague. Toutefois, ces mêmes athlètes sont tenus de remplir convenablement leurs rôles avant, pendant et après les compétitions, en respectant les valeurs véhiculées par le Mouvement olympique. Ils sont tenus également d'être de dignes ambassadeurs de paix, de tolérance et de fair-play, ainsi que des modèles pour la jeunesse mondiale.

En quelque sorte, la tenue du 4^e Forum international des athlètes à Marrakech a abouti à plusieurs recommandations. Le thème qui nous importe le plus aujourd'hui est un thème central autour duquel gravitent trois autres thèmes, à savoir :

1. LES RELATIONS ENTRE LES ATHLÈTES, LES CLUBS, LES FÉDÉRATIONS ET LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

C'est en améliorant les différents modes de communication entre les athlètes, d'une part, et leurs clubs, leurs fédérations, leurs CNO d'autre part que nous contribuerons tous à parfaire la relation qui ne s'instaurera que sur la base du respect des règles et devoirs de chacun.

Aussi les athlètes de haut niveau seront-ils mieux à même de promouvoir le sport pour tous.

2. LA PROTECTION DE LA SANTÉ LORS DE L'ENTRAÎNEMENT ET EN COMPÉTITION

Ce second thème concerne la couverture et la protection de l'athlète de haut niveau dans l'exercice de sa fonction.

À cet effet, il est de notre devoir à tous de sensibiliser les différents organismes sportifs et non sportifs de la nécessité, voire de l'obligation d'offrir une couverture de santé pour l'athlète durant sa carrière sportive et même au-delà si le besoin se fait sentir.

3. LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ATHLÈTES PENDANT ET APRÈS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Ce thème sera débattu lors de cette séance et tiendra compte, je n'en doute pas, des recommandations de la 4^e édition du Forum international des athlètes, en se penchant sur les points suivants :

- Les facteurs exogènes qui influent sur la vie professionnelle de l'athlète pendant l'exercice de son sport de haut niveau.
- L'impact de ces facteurs sur sa vie sociale et vice-versa.
- Quelle lecture fait-on actuellement de la reconversion de l'athlète ? Si, durant sa carrière sportive, l'athlète consacre une grande partie de son temps aux entraînements et à la recherche de la performance, il est malheureusement navrant de constater que peu d'efforts sont fournis pour un soutien psychologique relié essentiellement au projet de carrière de l'athlète et à son développement professionnel.
- Comment améliorer les programmes de suivi de carrière tout au long de la carrière de l'athlète, durant sa transition de mise en retraite et au-delà de sa reconversion.
- La réflexion sur des partenariats avec des sponsors qui contribuent non seulement à l'atteinte des performances sportives mais également à la réalisation des projets de vie des athlètes.

Nous avons fait un grand pas en avant en dressant le bilan de la situation réelle que vit l'athlète. Permettez-moi de terminer le temps qui m'est alloué en invitant toutes les personnes à consolider leurs efforts et à réfléchir, durant cette séance-débats, à la situation qui devrait être celle de l'athlète demain dans l'intérêt de notre cher Mouvement olympique.